



PV de l'Assemblée Générale du mardi 3 septembre 2024

Salle du Conseil communal, Ferme du Manoir

Le Président ouvre la séance à 19h00 en remerciant les présidents, présidentes et membres des Sociétés sportives qui sont présents.

Il salue la présence de Monsieur Alexandre Démétriadès, municipal des Sports, manifestations et maintenance ainsi que de Madame Odile Rochat, cheffe du Service des Sports.

1. Liste de présences :

52 Sociétés sont convoquées, 36 sont représentées, 6 se sont excusées, 10 n'ont pas répondu à l'invitation.

2. Nomination des Scrutateurs :

Carole Hertig et Yvan Castro sont nommés scrutateurs pour cette Assemblée.

3. Approbation du PV 2023 :

Le PV 2023 est accepté à l'unanimité.

4. Présentation des comptes :

Réanne Maspero nous présente les comptes pour l'exercice 2023. Le total des liquidités au 31.12.2022 se montait à CHF 36'917.01. Pour 2023, les recettes se montent à CHF 25'848.10; elles comprennent principalement la cotisation des membres, l'étape du TPV, la Company Cup, le TdR féminin. Quant aux charges, elles atteignent CHF 27'406.23 et comprennent notamment la rémunération des bénévoles lors du TPV, de la Company Cup, du TdR féminin, les frais des buvettes. La perte étant de CHF 1'558.13, le capital après déduction de cette perte est de CHF 41'150.38.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes :

Conformément au mandat confié par le Comité, Messieurs Thomas Heurtevent (HBC Nyon) et Yves-Eric Doussot (HC Nyon) ont procédé, le 28 août 2024, à la vérification des comptes présentés par la trésorière, Réanne Maspero. Un contrôle général du report des soldes du bilan des comptes de l'ASSN au 31 décembre 2023 a été effectué, l'exactitude des écritures comptables comparées aux justificatifs mis à disposition a été vérifiée. Les vérificateurs tiennent à féliciter Réanne Maspero pour la bonne tenue des comptes et les explications fournies. Ils proposent d'accepter les comptes de l'année 2023, de donner décharge à Réanne Maspero et de relever les vérificateurs de leur mandat.

Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

Pour 2025, les vérificateurs seront Horizon Street et Judo Club Nyon

6. Rapport du Président (activités 2023-2024) :

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Notre dernière AG a eu lieu le mardi 4 mai 2023. Cette AG couvre une période quelque peu plus longue et vous en connaissez les raisons.

Voici donc les évènements sportifs ayant eu lieu depuis plus d'une année.

[Etapas nyonnaises du Tour du Pays de Vaud](#)

C'est une tradition depuis quelques années. Le stade de Colovray accueille une étape du Tour du Pays de Vaud. Cette étape est organisée conjointement par le Service des Sports et l'ASSN. Le mercredi 31 mai 2023, environ 700 sportives et sportifs ont participé à cette étape. 51 bénévoles représentant 14 Clubs sportifs ont oeuvré à la bonne marche de cet événement. Un montant d'environ CHF 70.- par bénévole a été versé aux Clubs. L'étape du TPV 2024 a eu le mercredi 29 mai avec plus de 750 participants qui ont pu compter sur le soutien de 55 bénévoles représentant 13 clubs sportifs. Un montant de CHF 76.- par bénévole a été versé aux Clubs.

[Company Cup](#)

Depuis quelques années, cette compétition multisports interentreprises se tient également à Nyon au stade de Colovray et regroupe 12 sports différents. Le rôle de l'ASSN est d'assurer le bénévolat pour diverses tâches, principalement la gestion du parking, la signalisation et le ravitaillement pour la course à pieds et marche nordique, la gestion du beach tennis. La troisième édition organisée à Nyon a eu lieu le samedi 8 juillet 2023. Plus de 1500 personnes issues de 250 entreprises et collectivités ont participé à cet événement. 41 bénévoles privés et représentant 8 clubs sportifs ont assurés le bon déroulement des tâches attribuées. Une contribution de CHF 100.- par journée et CHF 50.- par demi-journée a été versée. Cette année, cette compétition a eu lieu le samedi 29 juin et nous avons pu compter sur le soutien de 29 bénévoles représentant 7 Clubs sportifs. Le montant pour la demi-journée a été de CHF 60.- par bénévole et a été versé aux Clubs sportifs.

[Festival des Sports](#)

L'édition 2023 du Festival des Sports, qui s'est déroulée le 17 septembre à Rive, a été quelque peu spéciale car organisée conjointement avec l'arrivée de l'étape finale du Tour de Romandie féminin. Le soleil a été de la partie et une folle ambiance a régné tout au long de la journée. Le mariage entre le sport de compétition et les animations et démonstrations proposées par les sociétés sportives de l'ASSN a été une totale réussite. Il y a deux jours, le Festival des Sports s'est à nouveau tenu à Colovray sous le signe de l'Olympisme. Il a été agrémenté, comme ce fut le cas en 2023, d'un tournoi multisports.

[Cérémonie du Conseil de Fondation pour le développement du Sport à Nyon](#)

Cette cérémonie s'est tenue à l'Usine à Gaz le mardi 21 novembre 2023.

Rappelons que l'UEFA a créé la Fondation pour le développement du sport en 2000 afin de témoigner sa reconnaissance à la ville de Nyon, qui s'était mobilisée pour faciliter son installation dans la région. Par l'aide financière qu'elle octroie, la fondation cherche à encourager la population locale, et surtout les jeunes, à pratiquer un sport. Elle entend aussi contribuer à l'amélioration et au développement des infrastructures et des installations sportives et municipales, doter les clubs sportifs nyonnais d'équipements de pointe, et soutenir individuellement les athlètes d'élite basés dans la ville.

Depuis 2002, la fondation a accordé des subventions pour un total de CHF 1 641 072.- à 129 projets.

Les bénéficiaires des bourses 2023 sont les suivants :

Zolan Zurkinden : 5000 francs de participation au voyage de ce jeune hockeyeur dans le cadre du tournoi international de hockey sur glace Pee-Wee de Québec.

Nyon Rugby Club : 5000 francs de participation à la création d'une école de rugby à Nyon.

Club de tennis de table de Nyon : 4000 francs de participation à l'achat de tables.

Nyon Handball La Côte : 4000 francs de participation à l'acquisition de matériel d'entraînement.

Aquatics Club XXI La Côte : 2200 francs de participation à l'achat de matériel d'entraînement

Cercle des Nageurs de Nyon : 10'000 francs de participation à l'achat d'un bus

Société Nautique de Nyon : 10'000 francs de participation à l'achat d'un bus.

Sup Club Nyon : 6000 francs de participation à l'achat de matériel.

FC Italia Nyon : 3000 francs de participation à l'achat de matériel.

FC Nyon : 10'000 francs de participation à l'organisation de camps en lien avec le jubilé du club (50 ans en 2024).

Mérites sportifs régionaux

La 5ème édition des Mérites sportifs régionaux organisée par les Villes de Gland, Nyon et Nyon Région a eu lieu le jeudi 21 mars 2024 au Théâtre de Grand-Champ à Gland.

Les nominés ont été :

Sportive de l'année : Mathilde Rey (athlétisme), qui a décroché en 2023 les titres de championne suisse dans les disciplines heptathlon et saut en hauteur, ainsi que vice-championne suisse du lancer du javelot

Sportif de l'année : Killian Humair (jiu-jitsu), qui a été titré champion d'Andalousie, puis est arrivé en 3e position aux Championnats d'Espagne, et 3e au Championnat d'Europe « No Gi » (sans kimono) à Rome

Espoir féminin de l'année : Alessia Philippe (rugby), finaliste du Championnat de France des ligues M18 avec Oyonnax et vice-championne de France à VII avec le Stade Toulousain.

Espoir masculin de l'année : Colin Landry (tennis), champion national M14, numéro 1 suisse dans sa catégorie d'âge

Equipe de l'année : Mermigans (rugby féminin), qui a frôlé de près le titre suisse en juin dernier

Sportif de l'année en sport adapté : Maksym Chernov, nageur non-voyant, sélectionné pour les Jeux paralympiques d'été 2024

Personnalité de l'année : Aurélie Lemouzy, joueuse, arbitre et présidente de Suisse Rugby

7. Dossier "minibus"

Depuis 2006, la Ville de Nyon met à disposition des associations nyonnaises deux minibus pour faciliter le déplacement des clubs, ceci au travers d'un partenariat avec l'entreprise Fortuna. Par cette démarche, la Ville de Nyon soutient les clubs dans leurs activités hors du territoire communal (matches, visites, randonnées ou autres) et incite au covoiturage. Cette prestation, propre à la Ville, est extrêmement appréciée des clubs dont les budgets sont serrés et les comités et encadrants bénévoles.

En mai 2023, la société Fortuna met fin à son contrat de partenariat. La Municipalité, au travers du Service de l'environnement, rachète alors un des bus de 9 places afin de maintenir cette prestation. La situation n'est malheureusement pas satisfaisante. De nombreuses demandes de location ne peuvent plus être honorées. Les clubs sportifs doivent trouver des solutions onéreuses pour assurer le déplacement de leurs équipes. Le problème est évoqué lors de l'Assemblée générale de l'ASSN (Association des Sociétés Sportives Nyonnaises) du 4 mai 2023. Le Comité prend alors l'engagement de chercher une solution pour l'achat d'un minibus de 9 places.

Plan financier prévisionnel :

- un minibus neuf coûte environ CHF 50'000.-
- Fondation pour le développement du sport (UEFA) pour un montant de CHF 20'000.-
- soutien ASSN : CHF 15'000.-
- apport des Sociétés sportives (CHF 150.- par Société) : CHF 7'500.-
- Fondation Fonds du sport vaudois (FFSV) : CHF 7'500.-

Si la somme de CHF 50'000.- n'est pas atteinte, mais que le montant total des soutiens s'en approche (minimum CHF 40'000.-), le Comité sollicitera des donateurs privés et/ou sponsors pour obtenir le financement prévu. **Il est unanimement souhaité en séance de Comité du 15 avril 2024 que le projet DOIT voir le jour. L'objectif est de pouvoir mettre à disposition le nouveau bus (qui exposera les logos des donateurs) en 2025.**

La gestion de ce bus sera assurée par la VdN (entretien, location, assurances).

Après beaucoup de questions de la part des membres, **le soutien de l'ASSN est accepté à l'unanimité.**

Le Président annonce que les sociétés seront très prochainement sollicitées pour un montant de CHF 150.-, l'objectif étant de réunir les CHF 7'500.- avant la fin novembre 2024.

8. Démission et Admissions :

Le Club de lutteurs de Nyon a récemment présenté sa démission étant donné qu'il a fusionné avec le Club de Mont-sur-Rolle.

Nous avons reçu durant l'année écoulée deux demandes d'admission :

- **M2coaching+** : Madame Elizabeth Castro, présidente, présente ce Club par une vidéo. Né du constat d'un manque de proposition attractive pour les jeunes adultes en fin de cursus de compétition junior de la SNNY, l'ambition de l'association est d'offrir une opportunité à tous les jeunes adultes de progresser dans le monde de la voile au meilleur coût. La classe des catamarans M2 propose un support et un programme parfaitement adapté à notre Léman et avec un ambassadeur de choix en la personne de Frédéric Moura.

- **Association LaSphere** : son Président, Aurélien Willommet, nous présente ce Club. L'Association LaSphere a pour objectif principal la promotion de l'activité physique et de la culture à travers l'organisation d'événements sportifs. Nous nous concentrons particulièrement sur les tournois de basketball, notamment le streetball 3x3, tout en nous réservant la possibilité de créer et de soutenir d'autres sports urbains. Nous visons également à promouvoir l'égalité des genres en offrant des compétitions mixtes et équilibrées. Nos événements sont destinés à renforcer la cohésion sociale et à encourager l'engagement communautaire, en particulier auprès des jeunes. Ces deux admissions sont acceptées à l'unanimité. L'ASSN compte actuellement 52 membres.

9. Démission du Président et présentation de Léa Sprunger :

Lors de l'AG de 2023, Pierre-Alain Dupuis avait émis son souhait de quitter le Comité après plus de 10 ans de présidence. Messieurs René Damond (plus de 3 décennies), Bernard Auberson (24 ans) et Dominique Poupaert (7 ans) démissionnent également. Pierre-Alain Dupuis nous fait part de son expérience au sein de l'ASSN et souligne tout spécialement l'acceptation du nouveau complexe sportif de Colovray. Il présente Léa Sprunger, mais préfère laisser la parole à Jacques Binder, président du COVA, qui a connu Léa en 2000 et suivi toute sa carrière sportive. Il souligne tout spécialement sa constance et sa longévité.

10. Election de Léa Sprunger et des membres de son Comité :

Lors de l'invitation à cette AG, un appel a été fait afin que de nouveaux membres intègrent le Comité. Une seule personne a manifesté son intérêt. Il s'agit de Yves Dubois, Président de Fit & Fun.

Léa Sprunger, Yves Dubois ainsi que les trois "anciens" membres restants sont élus à l'unanimité. Dès lors, le Comité se compose de :

- Léa Sprunger, Présidente
- Réanne Maspero, trésorière
- Yves Dubois qui reprendra la gestion du site
- Nicolas Rozier, membre
- Silvia Mailian, secrétaire

11. Objectifs 2024-2025 :

Léa Sprunger, nouvellement élue comme Présidente de l'ASSN prend la parole. Ce rôle lui tient particulièrement à coeur. Le premier objectif est de faire connaissance avec les Président(e)s des Clubs sportifs et comprendre les besoins des Sociétés sportives nyonnaises. Il y a de grosses structures et des Sociétés plus petites. Le but est de mettre en place une stratégie avec le Service des sports de la Ville de Nyon. Il est important de travailler main dans la main. A plus long terme et lorsque le complexe multisport de Colovray sera terminé, il faudra mettre en place des synergies pour toutes les Sociétés sportives nyonnaises et optimiser au mieux les infrastructures. D'autre part, il manque à Nyon un sport-études. Il y a tant de jeunes talents dans la région qui doivent aller à Lausanne. Il y a encore bien à faire. Le but est de fédérer les Sociétés autour du même projet. "Ensemble on est plus fort" !

12. Jubilés 2024

Voici les jubilés pour l'année 2024 :

50 ans : Club subaquatique de Nyon (CSN) et Hockey Club Nyon

40 ans : Judo team Nyon

10 ans : Association Seven et Nyon Region Skateboard Association

Ces Clubs sportifs sont félicités pour leur longévité. Rendez-vous leur est donné dans 10 ans !

Il est rappelé que l'ASSN a créé une bourse par année pour un Club sportif. Cette bourse peut être utilisée par exemple pour un événement spécial, l'achat de matériel, une aide pour les jeunes, etc

13. Information de Mme Odile Rochat, cheffe du Service des Sports

Mme Rochat tient à remercier les Clubs sportifs présents lors du Festival des Sports ayant eu lieu à Colovray le dimanche 1er septembre. Pour 2025, un autre format sera sûrement élaboré en mettant en avant le foot féminin étant donné qu'en 2025 il y aura l'EURO féminin. Il se pourrait que cet événement se tienne à nouveau à Rive. Pour l'instant, aucune date n'est fixée. D'autre part, Mme Rochat confirme que si l'achat d'un minibus se précise, la gestion des réservations, l'entretien et l'assurance seront assurés par la Ville de Nyon.

14. Intervention de Monsieur le Municipal Alexandre Démétriadès :

La parole est donnée à Monsieur Alexandre Démétriadès. Au nom de la Municipalité, il remercie le Comité de l'ASSN pour son engagement au sein de la vie sportive nyonnaise ainsi que les Présidents pour le travail fourni au sein de leur Club respectif et leur participation aux divers événements. Il s'est réjoui de voir tant de Clubs sportifs nyonnais représentés lors de la présentation du concept cantonal du sport par la Présidente du Conseil d'Etat, Mme Christelle Luisier Brodard. Monsieur Démétriadès revient sur l'organisation conjointe de l'étape finale du TdR féminin et du Festival des Sports en 2023. Ce fut un grand pari qui a connu une pleine réussite et engendré une meilleure réputation pour Nyon. D'autre part, un autre défi est arrivé à son terme, l'acceptation par le Conseil communal du crédit pour le complexe sportif de Colovray et la rénovation du Rocher. La Municipalité a également fait une demande au Conseil communal afin d'augmenter le budget pour le sport d'élite.

Monsieur Alexandre Démétriadès remet ensuite un cadeau au Président ainsi qu'aux membres démissionnaires en les remerciant pour leur engagement au sein de l'ASSN en particulier lors de l'arrivée du Tour de Romandie féminin et le préavis de Colovray.

15. Propositions individuelles et divers :

- Pierre Girard demande où en est le montant alloué pour NRTV. Pierre-Alain Dupuis informe que le dossier devra être repris par le nouveau Comité, avec si possible Carole Hertig, membre de la Commission des téléspectateurs de NRTV. Le Président rappelle que pendant une année de nombreux reportages effectués par de jeunes reporters en herbe ont été diffusés.
- Pierre Girard mentionne également que les documents à fournir concernant la subvention de la Ville de Nyon sont compliqués

16. Apéritif de clôture

L'Assemblée générale se termine aux alentours de 20h30, suivi d'un apéritif, après que Réanne Maspero et Silvia Mailian aient offert un magnifique panier garni aux membres démissionnaires.

Nyon, le 10 septembre 2024